

M.R.C. DE MARIA-CHAPDELAINE

MUNICIPALITÉ D'ALBANEL

2018-06-04

PROCÈS-VERBAL DU 4 JUIN 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal d'Albanel tenue à la salle du conseil, située au 160, rue Principale à Albanel, le lundi 4 juin 2018 à 19 h 30, sous la présidence de madame Francine Chiasson, mairesse.

Sont présents : Mmes Édith Pouliot, conseillère
Isabelle Thibeault, conseillère
MM. Tommy Laliberté, conseiller
Stéphane Bonneau, conseiller
Jason Turner, conseiller

Est absent : M. Dave Plourde, conseiller

Les membres présents forment un quorum.

La séance est ouverte à 19 h 30 par madame Francine Chiasson, mairesse.

Monsieur Réjean Hudon fait fonction de secrétaire-trésorier.

Madame la mairesse souhaite la bienvenue et poursuit avec la présentation de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Exemption de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2018
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2018
5. **ADMINISTRATION**
 - 5.1 Acceptation de la liste des comptes de mai 2018
 - 5.2 Rapport des revenus de mai 2018
 - 5.3 Présentation du rapport périodique
 - 5.4 Présentation des faits saillants du rapport financier 2017
 - 5.5 Nomination du maire suppléant
 - 5.6 FQM – Inscription au congrès 2018
 - 5.7 Avis de motion – Adoption du Règlement d'emprunt n° 18-237 décrétant des travaux de remplacement des conduites d'égout sanitaire, pluvial et d'eau potable sur la rue Principale Sud et des travaux de remplacement de conduites d'égout sanitaire sur la rue Industrielle Nord

- 5.8 Présentation du Règlement d'emprunt n° 18-237 décrétant des travaux de remplacement des conduites d'égout sanitaire, pluvial et d'eau potable sur la rue Principale Sud et des travaux de remplacement de conduites d'égout sanitaire sur la rue Industrielle Nord
- 5.9 Travaux publics – Autorisation de créer un nouveau poste de cadre et de procéder à un appel de candidatures
- 6. **TRANSPORTS**
 - 6.1 MTMDET – Demande d'autorisation pour l'agrandissement des panneaux et l'installation de bollards flexibles sur la rue de l'Église
 - 6.2 MTMDET – Demande dans le cadre du PAVL – Volet RIRL – Dossiers RIRL-2016-397 et RIRL-2016-398
 - 6.3 MTMDET – Demande dans le cadre du PAVL – Volet RIRL – Dossiers RIRL-2017-632A et RIRL-2017-632B
- 7. **HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 7.1 Mandat à Stantec pour l'ajout du remplacement des conduites d'eau potable et d'eau pluviale
 - 7.2 Lac des eaux brutes – Autorisation d'entreprendre les démarches adéquates afin de contrer le problème des algues
- 8. **URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
 - 8.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment de mai 2018
- 9. **LOISIRS ET CULTURE**
 - 9.1 Camp de jour 2018 – Embauche de trois animatrices et d'un animateur
 - 9.2 Piscine municipale – Embauche de deux sauveteurs et d'une assistante-sauveteur
 - 9.3 Baseball – Embauche de deux instructeurs
 - 9.4 Skate parc d'Albanel – Acceptation du budget pour l'inauguration
 - 9.5 Club FADOQ de la Gaieté d'Albanel – Projet « Changement de revêtement de plancher du local de la FADOQ »
 - 9.6 Centre communautaire – Adoption de la nouvelle tarification
 - 9.7 Ouverture de soumission – Reconstruction de la cabane de l'annonceur et de l'abri des joueurs
- 10. **DONS ET SUBVENTIONS**
 - 10.1 Compétition équestre – Campagne de financement
 - 10.2 Mouvement Action chômage Lac-Saint-Jean – Campagne de financement 2018-2019
 - 10.3 433^e Escadron Tactique de chasse de Bagotville – Offre de partenariat pour le 75^e anniversaire de l'escadron
- 11. **RÉSOLUTIONS**
 - 11.1 BAnQ – Adoption d'un nouveau calendrier de conservation (archives)
 - 11.2 Adoption du Règlement d'amendement n° 18-235 modifiant le Règlement n° 17-226 (SQ 17-03) concernant les nuisances
 - 11.3 Réseau associé « Au fil des rivières » – Renouvellement des protocoles
- 12. **FORMATIONS**
- 13. **INFORMATION**

14. INVITATIONS

14.1 FQM – Invitation du président à une activité dans le cadre de la tournée des régions du Québec

14.2 Municipalité de La Doré – Invitation à la soirée d'ouverture du Festival des camionneurs

14.3 Multi-Services Albanel – Convocation à l'assemblée générale annuelle

14.4 Comité de bassin versant de la rivière Ticouapé – Visite de bandes riveraines aménagées en milieu agricole

14.5 Table régionale de concertation des aînés Saguenay–Lac-Saint-Jean – Présentation du plan d'action 2018

15. CORRESPONDANCE

15.1 Musée Louis-Hémon – Appel à la participation des municipalités de la MRC de Maria-Chapdelaine pour l'implantation d'un logiciel de base de données pour les collections du territoire de la MRC

16. SUIVI DES COMITÉS

17. AUTRES SUJETS

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

19. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

18-136

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
APPUYÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel adopte l'ordre du jour tel que présenté en laissant l'ordre du jour ouvert à d'autres sujets.

18-137

3. EXEMPTION DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2018

ATTENDU QUE chaque membre du conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2018;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil en ont pris connaissance;

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel décrète l'exemption de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2018.

18-138

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2018

IL EST PROPOSÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2018 tel que présenté aux membres du conseil.

CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES POUR DÉPENSES PROJÉTÉES

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, d'une somme de **301 612,39 \$**, ci-après décrites sont projetées par le conseil.

Réjean Hudon, directeur général

5. ADMINISTRATION

18-139

5.1 ACCEPTATION DE LA LISTE DES COMPTES DE MAI 2018

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel approuve les listes des comptes payés et des comptes à payer pour le mois de mai, telles que décrites ci-dessous :

Comptes à payer	168 277,05 \$
Comptes payés	96 014,38 \$
Salaires nets et REER de mai 2017	37 320,96 \$
Total :	301 612,39 \$

5.2 RAPPORT DES REVENUS DE MAI 2018

Le rapport des revenus pour le mois de mai 2018, d'une somme de **614 260,21 \$**, est déposé au conseil municipal d'Albanel par le directeur général.

5.3 PRÉSENTATION DU RAPPORT PÉRIODIQUE

Le rapport financier au 30 avril 2018 est déposé au conseil par le secrétaire-trésorier.

Les activités de fonctionnement totalisent une somme de **685 499 \$** sur un budget de **2 472 288 \$**, ce qui représente **27,73 %** du budget pour quatre (4) mois d'opération. En 2017, les mêmes activités étaient de **29,23 %**.

Le total de revenus facturés est de **2 161 676 \$** sur un budget de **2 725 118 \$**.

Le directeur général informe les membres du conseil municipal qu'au cours de cette période, il n'y a eu aucun évènement susceptible d'influencer nos résultats de fin d'année.

5.4 PRÉSENTATION DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2017

Madame la mairesse présente les faits saillants du rapport financier 2017 de la municipalité d'Albanel tel que déposé au Livre des annexes sous la cote 142-9.

18-140

5.5 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel nomme monsieur Tommy Laliberté, conseiller, au titre de maire suppléant pour les mois de juillet, août et septembre 2018.

5.6 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM) – INSCRIPTION AU CONGRÈS 2018

Le conseil de la municipalité d'Albanel reporte cette question à une séance ultérieure.

5.7 AVIS DE MOTION – ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 18-237 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES CONDUITES D'ÉGOUT SANITAIRE, PLUVIAL ET D'EAU POTABLE SUR LA RUE PRINCIPALE SUD ET DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE CONDUITES D'ÉGOUT SANITAIRE SUR LA RUE INDUSTRIELLE NORD

Un avis de motion est, par la présente, donné par Isabelle Thibeault, conseillère, à savoir que, lors d'une prochaine assemblée de ce conseil, elle proposera l'adoption du Règlement d'emprunt n° 18-237, **avec absence de lecture**, décrétant des travaux de remplacement des conduites d'égout sanitaire, pluvial et d'eau potable sur la rue Principale Sud et des travaux de remplacement de conduites d'égout sanitaire sur la rue Industrielle Nord.

5.8 PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 18-237 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES CONDUITES D'ÉGOUT SANITAIRE, PLUVIAL ET D'EAU POTABLE SUR LA RUE PRINCIPALE SUD ET DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE CONDUITES D'ÉGOUT SANITAIRE SUR LA RUE INDUSTRIELLE NORD

Le projet de Règlement d'emprunt n° 18-237 décrétant des travaux de remplacement des conduites d'égout sanitaire, pluvial et d'eau potable sur la rue Principale Sud et des travaux de remplacement de conduites d'égout sanitaire sur la rue Industrielle Nord, est présenté à l'assemblée. Le règlement sera adopté lors d'une séance ultérieure.

18-141

5.9 TRAVAUX PUBLICS – AUTORISATION DE CRÉER UN NOUVEAU POSTE DE CADRE ET DE PROCÉDER À UN APPEL DE CANDIDATURES

IL EST PROPOSÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
APPUYÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le directeur général à créer un nouveau poste de cadre, dédié principalement aux travaux publics, et d'aller en appel de candidatures afin de combler ce poste.

6. TRANSPORTS

18-142

6.1 MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS (MTMDET) – DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'AGRANDISSEMENT DES PANNEAUX ET L'INSTALLATION DE BOLLARDS FLEXIBLES SUR LA RUE DE L'ÉGLISE

ATTENDU QUE la Municipalité d'Albanel a adressé une demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour l'installation d'un système de feu de circulation à l'intersection des rues Principale et de l'Église et que ce dernier a refusé la demande en arguant que le carrefour ne répond pas aux critères;

ATTENDU QU'il demeure une problématique de vitesse trop élevée à ce même carrefour pouvant mettre en danger les piétons et les cyclistes qui y circulent, incluant des enfants d'âges scolaires;

ATTENDU QU'un projet de réaménagement est en cours et qu'il serait primordial d'adopter des mesures temporaires afin de protéger les usagers;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER
APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel adresse au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports une demande de permission de voirie pour la fourniture et l'installation d'une balise et des bollards sur la rue de l'Église au niveau du croisement avec la rue Principale.

QUE le conseil municipal d'Albanel s'engage à en faire l'entretien subséquent et l'usage selon les spécifications mentionnées dans le document de permission de voirie.

18-143

6.2 MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS (MTMDET) – DEMANDE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) – VOLET REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES (RIRL) – DOSSIERS RIRL-2016-397 ET RIRL-2016-398

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité d'Albanel a pris connaissance des modalités d'application du volet *Redressement des infrastructures routières locales* (RIRL) du *Programme d'aide à la voirie locale* (PAVL);

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de Maria-Chapdelaine a obtenu un avis favorable du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET);

ATTENDU QUE le conseil municipal d'Albanel désire présenter une demande d'aide financière au Ministère pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE le conseil municipal s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère;

ATTENDU QUE la Municipalité choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres).

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE

APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux aux dossiers **RIRL-2016-397** et **RIRL-2016-398** selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

18-144

6.3 MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS (MTMDET) – DEMANDE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) – VOLET REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES (RIRL) – DOSSIERS RIRL-2017-632A ET RIRL-2017-632B

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité d'Albanel a pris connaissance des modalités d'application du volet *Redressement des infrastructures routières locales* (RIRL) du *Programme d'aide à la voirie locale* (PAVL);

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de Maria-Chapdelaine a obtenu un avis favorable du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET);

ATTENDU QUE le conseil municipal d'Albanel désire présenter une demande d'aide financière au Ministère pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE le conseil municipal s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère;

ATTENDU QUE la Municipalité choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres).

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux aux dossiers **RIRL-2017-632A** et **RIRL-2017-632B** selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

18-145

7.1 MANDAT À STANTEC POUR L'AJOUT DU REMPLACEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE ET D'EAU PLUVIALE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a donné un mandat à la firme Stantec pour la réalisation des plans et devis concernant le remplacement des conduites d'égouts sur les rues Principale Sud et Industrielle Nord;

CONSIDÉRANT QU'à la suite d'études plus poussées, il va être presque impossible de sauver les sections de conduites d'eau pluviale;

CONSIDÉRANT QU'il serait souhaitable que la conduite d'eau potable soit remplacée elle aussi, puisqu'elle a plus de 50 ans et que des travaux tout près peuvent l'affaiblir;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accorde un mandat à la firme Stantec pour l'ajout de la reconstruction de conduites d'eau potable et d'égout pluvial (seulement où elle est présente) pour les plans et devis préliminaires et définitifs, ainsi que la surveillance bureau pour un montant de 7 500 \$.

18-146

7.2 LAC DES EAUX BRUTES – AUTORISATION D'ENTREPRENDRE LES DÉMARCHES ADÉQUATES AFIN DE CONTRER LE PROBLÈME DES ALGUES

CONSIDÉRANT QUE le lac des eaux brutes, qui dessert la station d'eau potable, est envahi d'algues qui encombrant les filtres;

CONSIDÉRANT QUE le problème s'accroît d'année en année et qu'il y a lieu d'entreprendre des études pour vérifier le degré d'eutrophisation de notre lac d'alimentation;

CONSIDÉRANT QUE le nettoyage du lac, dans un délai le plus bref possible, permettra de régler à court terme le problème;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le directeur général à entreprendre les démarches adéquates afin de contrer de manière efficace le problème d'algues du lac des eaux brutes.

QUE le conseil autorise également le directeur général à entreprendre les démarches afin de nettoyer le lac le plus tôt possible.

QUE le conseil incite la population à faire preuve de prudence et à économiser l'eau potable.

8. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT DE MAI 2018

Le rapport de l'inspecteur pour le mois de mai fait état de :

Nature des demandes	Nombre	Total \$
Permis de construction (résidentiel)	2	730 000 \$
Permis de construction (autre)	4	8 500 \$
Permis de rénovation	31	309 244 \$
Permis de démolition	1	Patio et piscine
Permis de lotissement	1	
Permis de coupe de bois	5	
Permis d'installations septiques	2	
Recherche pour certificat de localisation	2	

9. LOISIRS ET CULTURE

18-147

9.1 CAMP DE JOUR 2018 – EMBAUCHE DE TROIS ANIMATRICES ET D'UN ANIMATEUR

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise l'embauche et la rémunération de trois animatrices et d'un animateur pour le Camp de jour 2018 aux conditions ci-dessous décrites :

NOM	POSTE	TAUX HORAIRE
Jennifer Pelchat (CÉGEP)	animatrice en chef	13,20 \$/heure
Amélie Painchaud (Université)	animatrice	14,00 \$/heure
Amélie Girard (Secondaire)	animatrice	12,00 \$/heure
Jean-Christophe Hossay	animateur	12,00 \$/heure

18-148

9.2 PISCINE MUNICIPALE – EMBAUCHE DE DEUX SAUVETEURS ET D'UNE ASSISTANTE-SAUVETEUR

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise l'embauche et la rémunération de deux sauveteurs et d'une assistante-sauveteur aux conditions ci-dessous décrites :

NOM	POSTE	TAUX HORAIRE
Catherine Fontaine	sauveteur	16 \$/heure
Ariann Laprise	sauveteur	16 \$/heure
Naomie Sasseville	assistante-sauveteur	14 \$/heure
Catherine F. et Naomie S.	monitrices de cours	18 \$/heure

18-149

9.3 BASEBALL – EMBAUCHE DE DEUX INSTRUCTEURS

IL EST PROPOSÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d’Albanel autorise l’embauche et le paiement de Jérémy Hossay et Samuel Genest à titre d’instructeurs de baseball pour les jeunes de 5 à 14 ans pour la période du 22 mai jusqu’au début août à un taux horaire à discuter.

QUE les paiements soient effectués en deux versements selon les modalités suivantes :

- ♦ Premier paiement à la fin juin;
- ♦ Deuxième paiement à la fin de l’activité.

18-150

9.4 SKATE PARC D’ALBANEL – ACCEPTATION DU BUDGET POUR L’INAUGURATION

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d’Albanel autorise une dépense de 485 \$ correspondant au montant du budget pour l’inauguration du tout nouveau Skate parc d’Albanel.

Les coûts prévus pour cet évènement sont décrits dans le budget prévisionnel ci-dessous :

ACTIVITÉS	MONTANT
Planchiste, dédommagement	200 \$
Collation	200 \$
Location système de son	35 \$
Location génératrice	50 \$
TOTAL DES DÉPENSES	485 \$

18-151

9.5 CLUB FADOQ DE LA GAÏÉTÉ D’ALBANEL – PROJET « CHANGEMENT DE REVÊTEMENT DE PLANCHER DU LOCAL DE LA FADOQ »

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d’Albanel accepte de présenter le projet « Changement de revêtement de plancher du local de la FADOQ » dans le cadre du *Programme d’infrastructures Québec-Municipalité-MADA*.

QUE le conseil confirme l’engagement de la Municipalité d’un montant de 1 436 \$ pour combler le 20 % manquant des coûts admissibles du projet.

18-152

9.6 CENTRE COMMUNAUTAIRE ET ÉDIFICE MUNICIPAL – ADOPTION DE LA NOUVELLE TARIFICATION

ATTENDU QUE la location des salles du Centre communautaire et de l'édifice municipal se fera prochainement à partir du logiciel Accès-Cité Loisirs;

ATTENDU QUE, pour ce faire, la tarification des salles a dû être adaptée aux spécifications du logiciel;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel adopte la nouvelle tarification pour la location des salles au Centre communautaire et à l'édifice municipal afin de convenir aux spécifications du logiciel de gestion Accès-Cité Loisirs.

18-153

9.7 OUVERTURE DE SOUMISSION – RECONSTRUCTION DE LA CABANE DE L'ANNONCEUR ET DE L'ABRI DES JOUEURS

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu à l'édifice municipal au 160, rue Principale à Albanel, le 4 juin 2018 à 14 h, sous la supervision de monsieur Réjean Hudon, directeur général;

ATTENDU QU'en réponse à l'appel d'offres sur invitation de trois soumissionnaires, la Municipalité a reçu une soumission, soit :

Construction FAB
950, boulevard Vézina
Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 1R3

Soumission jugée conforme, déposée le 1^{er} juin 2018 à 10 h 30.

CABANE DE L'ANNONCEUR			
Prix avant taxes	TPS (5 %)	TVQ (9,975 %)	Total
19 122,42 \$	956,12 \$	1 907,46 \$	21 986,00 \$

ABRIS DES JOUEURS			
Prix avant taxes	TPS (5 %)	TVQ (9,975 %)	Total
15 939,99 \$	797,00 \$	1 590,01 \$	18 327,00 \$

TOTAL DE LA SOUMISSION			
Total avant taxes	TPS (5 %)	TVQ (9,975 %)	Total
35 062,41\$	1 753,12\$	3 497,47 \$	40 313,00 \$

TOTAL DE LA SOUMISSION 40 313,00 \$

MONTANT DE LA COMMANDITE 1 000,00 \$

MONTANT TOTAL SOUMISSIONNÉ 39 313,00 \$

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
APPUYÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accorde le contrat pour la reconstruction de la cabane de l'annonceur et de l'abri des joueurs du terrain de balle lente au seul soumissionnaire, dont la soumission est jugée conforme, soit l'entreprise Construction FAB située au 950, boulevard Vézina à Dolbeau-Mistassini.

10. DONS ET SUBVENTIONS

18-154

10.1 COMPÉTITION ÉQUESTRE – CAMPAGNE DE FINANCEMENT

CONSIDÉRANT QUE l'écurie JackMan, située route Pronovost à Albanel, sera l'hôte d'une compétition équestre de dressage les 24, 25 et 26 août prochains;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'un évènement unique, en association avec Cheval Québec et Canada Équestre, qui permet à plus d'une quarantaine d'athlètes de concourir dans notre milieu;

POUR CES RAISONS,

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accorde une somme de 250 \$ à l'écurie JackMan à titre de participation financière municipale dans le cadre de leur campagne de financement pour la compétition équestre qui se tiendra en août prochain.

18-155

10.2 MOUVEMENT ACTION CHÔMAGE LAC-SAINT-JEAN – CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2018-2019

IL EST PROPOSÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accorde une somme de 50 \$ à l'organisme Mouvement Action chômage Lac-Saint-Jean à titre de participation financière municipale dans le cadre de leur campagne de financement 2018-2019.

10.3 433^E ESCADRON TACTIQUE DE CHASSE DE BAGOTVILLE – OFFRE DE PARTENARIAT POUR LE 75^E ANNIVERSAIRE DE L'ESCADRON

Le conseil de la municipalité d'Albanel ne donne pas suite à cette demande.

11. RÉSOLUTIONS

18-156

11.1 BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC (BANQ) – ADOPTION D'UN NOUVEAU CALENDRIER DE CONSERVATION (ARCHIVES)

ATTENDU QU'en vertu de l'article 7 de la Loi sur les archives (L.R.Q., chap. A-21 .1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents;

ATTENDU QU'en vertu du troisième alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4° à 7° de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Albanel est un organisme public visé au paragraphe 4° de l'annexe de cette loi;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Albanel désire utiliser le système gestion de l'application de la Loi sur les archives (GALA) pour l'élaboration et la soumission de ses règles de conservation;

ATTENDU QUE la Municipalité n'a pas de règlement, de délégation, de pouvoirs ou de signature, ou que son règlement ne prévoit pas la matière de la présente résolution;

POUR CES RAISONS,

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise monsieur Réjean Hudon, directeur général, à signer le calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente, et à soumettre ce calendrier ou cette modification à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

18-157

11.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT D'AMENDMENT N° 18-235 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 17-226 (SQ 17-03) CONCERNANT LES NUISANCES

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité d'Albanel adoptait, en 2017, le Règlement numéro 17-226 (SQ 17-03) concernant les nuisances, lequel règlement est applicable par la Sûreté du Québec;

ATTENDU QU'une problématique a été soulevée quant à la nature d'un bruit provenant d'un équipement appartenant à une municipalité;

ATTENDU la nécessité que toutes les municipalités du territoire de la MRC adoptent un règlement de modification similaire afin d'en faciliter l'application par les effectifs de la Sûreté du Québec;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné à la séance ordinaire du conseil le 9 avril 2018, et ce, avec une dispense de lecture;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel adopte le Règlement d'amendement n° 18-235, modifiant le Règlement n° 17-226 (SQ 17-03) concernant les nuisances, tel que présenté aux membres du conseil.

18-158

11.3 RÉSEAU ASSOCIÉ « AU FIL DES RIVIÈRES » – RENOUVELLEMENT DES PROTOCOLES

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise madame Francine Chiasson, mairesse, et monsieur Réjean Hudon, directeur général, à signer le contrat de service entre la Municipalité de Girardville et la Municipalité d'Albanel concernant la commercialisation et la coordination de l'entretien du réseau associé « Au fil des rivières ».

12. FORMATIONS

13. INFORMATION

14. INVITATIONS

14.1 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM) – INVITATION DU PRÉSIDENT À UNE ACTIVITÉ DANS LE CADRE DE LA TOURNÉE DES RÉGIONS DU QUÉBEC

Le président de la Fédération québécoise des municipalités, monsieur Jacques Demers, convie les élus à une activité dans le cadre de sa tournée des régions du Québec.

Madame Francine Chiasson, mairesse, assistera à l'activité qui se tiendra le mercredi 13 juin prochain au Motel Chutes des Pères.

14.2 MUNICIPALITÉ DE LA DORÉ – INVITATION À LA SOIRÉE D’OUVERTURE DU FESTIVAL DES CAMIONNEURS

Le conseil de la municipalité d’Albanel ne donne pas suite à cette invitation.

14.3 MULTI-SERVICES ALBANEL – CONVOCATION À L’ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

La direction de Multi-Services Albanel convie les élus municipaux à son assemblée générale annuelle qui se tiendra à l’Auberge La Diligence le mercredi 6 juin 2018 à 18 h.

14.4 COMITÉ DE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE TICOUAPÉ – VISITE DE BANDES RIVERAINES AMÉNAGÉES EN MILIEU AGRICOLE

Monsieur Jason Turner, conseiller, est désigné pour participer à la visite de bandes riveraines aménagées en milieu agricole.

14.5 TABLE RÉGIONALE DE CONCERTATION DES AÎNÉS SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN – PRÉSENTATION DU PLAN D’ACTION 2018

La Table régionale de concertation des aînés du Saguenay–Lac-Saint-Jean invite les élus à la présentation du plan d’action 2018 le lundi 11 juin prochain à 14 h.

15. CORRESPONDANCE

15.1 Musée Louis-Hémon – Appel à la participation des municipalités de la MRC de Maria-Chapdelaine pour l’implantation d’un logiciel de base de données pour les collections du territoire de la MRC

16. SUIVI DES COMITÉS

Les élus municipaux informent l’assemblée des différents comités auxquels ils ont assisté depuis la dernière séance. Les sujets discutés portent notamment sur :

- La préoccupation du comité d’embellissement concernant certaines traverses piétonnières;
- Les statistiques de la régie de sécurité incendie GEANT;
- Les incendies sur le territoire du Service incendie Dolbeau;
- La réussite de la Fête de la famille;
- La consultation MADA;
- Les élections du Réseau BIBLIO lors de l’AGA;
- La soirée reconnaissance en l’honneur du Dr Dallaire;
- La soirée Parvis des Bleuets de Dolbeau.

17. AUTRES SUJETS

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

Lors de la présente séance, les questions portent sur les sujets suivants :

- Les montants de rénovation de la Maison de la Gourganette;
- Le montant des produits de traitement des bassins d'égout;
- La borne-fontaine sur la rue Principale;
- La croix qui ornait le corbillard tiré par des chevaux;
- La conciergerie de l'édifice municipal et de la bibliothèque.

18-159

19. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE

QUE la séance soit levée à 21 h.

Fait et passé à Albanel en ce quatrième jour de juin 2018.

FRANCINE CHIASSON, mairesse

RÉJEAN HUDON, directeur général